

Rouge

GRANDE-BRETAGNE

Les mineurs
ébranlent
Thatcher

P. 9

M 1578 N° 1121 6,50F

Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IV^e Internationale)

13 au 19 juillet 1984

Le procès de Solidarność



Kuron et ses camarades devant les juges de Jaruzelski

La droite maintient sa pression

Motion de censure, obstruction des travaux de l'Assemblée, fronde des sénateurs, exigence d'un référendum sur la loi Savary : tous les moyens sont bons à la droite pour empêcher que ne retombe la pâte des 17 et 24 juin. En s'engageant dans une guérilla parlementaire, elle veut accréditer l'idée que les gouvernants n'ont plus de légitimité. A travers cette offensive, elle vise à obtenir le maximum de concessions d'une gauche qui n'a tiré aucune leçon de l'échec des élections européennes. « Vous ne pouvez plus entreprendre de réformes décisives sans avoir vérifié que tel est bien le mandat que vous donne le pays », clamait un député UDF le 10 juillet. Le message est clair : le gouvernement ne peut plus gouverner sans l'approbation — au moins tacite — de l'opposition et à la condition d'accentuer les traits anti-ouvriers de sa politique. Pour autant, la réaction est loin d'avoir résolu ses propres difficultés. En son

sein, la guerre des chefs s'intensifie entre les prétendants à la magistrature suprême. Et le phénomène Le Pen continue à démanger ses appareils politiques comme vient de le démontrer le dernier comité central du RPR. Chirac doit se différencier de l'extrême droite s'il veut éviter l'éclatement de toutes les contradictions du front de l'opposition.

« Nous ne nous situons pas sur le même plan », explique-t-il. Mais il lui faut, dans le même temps, récupérer la fraction de sa base qui s'est portée sur Le Pen le 17 juin. Il reprend, pour ce faire, les deux thèmes de prédilection du caudillo du Front national : la lutte contre la délinquance et contre l'immigration « sauvage ». Préoccupation électorale oblige, comme l'explique fort bien *le Figaro* : « Il est bien obligé de constater que cette "démagogie" dans le choix des sujets et dans le ton choisi pour les exploiter a été électoralement

payante. C'est une donnée qu'un homme politique ne peut négliger, à vingt mois des élections législatives. » Voilà qui sanctionne clairement la faillite des tentatives faites, à gauche, pour dégager un consensus avec les secteurs « républicains » de l'opposition.

Au bout du compte, le principal atout de la réaction est encore l'attitude du gouvernement. En s'enfermant dans le recours aux procédures constitutionnelles — comme l'article 49-3, qui n'a jusqu'à présent servi qu'à imposer des dispositions contraires aux aspirations du 10 mai —, il donne l'image de l'impuissance et renforce la crédibilité de la tactique d'usure de l'opposition. Et en prenant des mesures qui accentuent le désarroi de l'opinion ouvrière (comme l'augmentation, en pleines vacances, du prix de l'essence), il laisse toute latitude à la droite pour résoudre ses querelles internes.

Avortement, la loi en question

Le tribunal correctionnel de Millau a condamné le 29 juin dernier le D^r Roubault à six mois d'interdiction d'exercer, 10 000 francs d'amende et 20 000 francs de dommages et intérêts. Motif : avortement illégal et « coups et blessures volontaires ».

Le D^r Roubault a été condamné pour avoir provoqué un avortement par la pause d'un stérilet, dans son cabinet médical. A la suite de cette intervention, la jeune femme a dû être hospitalisée pendant neuf jours.

Le médecin justifie son acte par la situation de détresse dans laquelle se trouvait la jeune femme qui s'est adressée à lui. Elle ne pouvait pas parler de son avortement à sa famille. La seule possibilité de garder l'anonymat à Millau, où existe un seul centre d'orthogénie qui ne pratique les avortements que sous anesthésie avec hospitalisation de 24 heures, était l'avortement en cabinet... avec les moyens du bord !

Cette solution n'est sûrement pas la meilleure. Mais le recours à la justice et à la répression, par le biais de l'article 317 du Code pénal qui réprime tout avortement hors cadre légal, est intolérable ! Il ne fait qu'entretenir l'atmosphère culpabilisatrice que subissent particulièrement les adolescentes.

Aujourd'hui, les termes mêmes de la loi, le fait que certaines régions sont carrément sous-équipées en centre d'orthogénie ne peuvent que produire des situations dramatiques comme celle que vient de vivre cette jeune femme de Millau.

Le MFPP, dans un communiqué de presse « considère qu'il est grave qu'un médecin, une femme et son beau-père soient inculpés pour n'avoir pas scrupuleusement respecté, dans un moment de détresse, les termes d'une loi mal adaptée et mal appliquée ». « Il est donc inadmissible qu'une peine aussi lourde ait été prononcée à l'encontre du Dr Roubault. Quant à la jeune femme, même relaxée, son inculpation restera inscrite dans son histoire : les conclusions du tribunal de Millau sont l'expression d'une conception rétrograde et réactionnaire qui entretient la notion de faute et qui ne tient pas compte de la réalité des conditions de vie des femmes. »

Les procès des D^r Chevalier et de la Pergola en 1981, puis du D^r Drouet à Nancy, aujourd'hui du D^r Roubault sont les bornes qui indiquent brutalement les limites de la « libéralisation de l'avortement ».

Le D^r Roubault fait appel. Il est soutenu par toutes les forces qui se sont battues et continuent de se battre pour le droit des femmes à avorter. Nous les soutenons et nous nous battons avec elles pour l'abrogation de l'article 317 du Code pénal qui permet que de tels procès puissent avoir lieu.

La répression n'est pas une réponse au problème de l'avortement. Toute femme qui veut avorter doit pouvoir le faire dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, il faut mettre à leur disposition tous les équipements nécessaires, dans les hôpitaux, créer des centres plus légers dans tous les quartiers, diffuser l'information la plus large sur toutes les méthodes de contraception et d'avortement, etc.

Sonia Folloni

HLM-PARIS Les copinages de Chirac

Côté cour : Jacques Chirac déclare qu'il ne fera jamais d'alliance avec l'extrême droite. Côté jardin : l'Office public des HLM de la Ville de Paris

vient d'embaucher l'un des leaders de l'extrême droite française, Joël Dupuy de Mery.

Joël Dupuy de Mery fut l'un des dirigeants du mouvement Ordre nouveau, dissous par le gouvernement en 1973, cofondateur, avec l'ancien chef de l'OAS, Pierre Sergent, du comité de défense de l'armée, puis membre du bureau poli-

tique du Parti des forces nouvelles (PFN). Il fut candidat aux élections législatives de 1978 sur la liste de l'Union des Français de bon sens, créée par G. Furnon, petit patron anti-syndicat, et candidat en 1979 aux élections européennes sur la liste néo-fasciste constituée par Fuerza Nueva (Espagne), le MSI (Italie) et le PFN.

Il a également été souvent vu dans les services d'ordre musclés de l'extrême droite.

Un pedigree impressionnant pour une personne qui doit s'occuper des habitants des HLM des 17^e et 18^e arrondissements, « à un moment où la population immigrée est déjà la cible d'attaques racistes et xénophobes très violentes », comme le déclare la CFDT des HLM de la Ville de Paris dans un tract qui dénonce cette curieuse embauche de monsieur Chirac.

Joël Dupuy de Mery à l'Office des HLM de la Ville de Paris, voilà qui jette un éclairage particulier sur les distances que Chirac et son staff parisien disent vouloir entretenir avec l'extrême droite.

VILLEURBANNE Une exposition contre le racisme

Une exposition contre le racisme a été présentée devant les murs de l'usine Delle-Alsthom, à Villeurbanne, par la section CFDT, à laquelle se sont joints de nombreux non-syndiqués de l'entreprise.

De la génétique au racisme quotidien, en passant par l'esclavage, le colonialisme, les Indiens d'Amérique du Sud, les Tsiganes... de nombreux panneaux ont prouvé aux travailleurs de Delle-Alsthom en quoi le racisme est le produit de l'ignorance.

« Nous avons décidé cette exposition en octobre dernier, explique une militante, après avoir constaté qu'on entendait

beaucoup trop de racistes. Une façon en quelque sorte très concrète de faire entendre la voix des antiracistes et de rétablir la vérité. »

Ce fut un succès sans précédent, malgré les différentes interdictions de la direction qui refusa l'exposition directement dans l'usine : celle-ci eut donc lieu dans le local syndical et dans la rue. Plus de 280 travailleurs sont venus : beaucoup de monde discutait et approuvait. Déjà des travailleurs de différentes entreprises de la banlieue lyonnaise ont demandé à la recevoir.

Cette initiative est une réponse cinglante à ceux qui tentent de faire croire que les responsables du chômage sont les travailleurs immigrés. C'est trop facile et c'est oublier les vrais responsables que sont le patronat et son système.

SEVRAN Croisade antimosquée

Sevrans, commune de la banlieue parisienne, compte 22 % d'immigrés. La nombreuse communauté musulmane de la ville ne dispose pas de lieu de culte. Il y a quelques semaines, l'Association culturelle islamique apprend l'existence d'un terrain libre et entreprend une tractation financière. Le maire, communiste, donne son accord pour la construction d'une mosquée.

Pierre Fleury, conseiller RPR, après, sans aucun doute, une dure campagne pour l'école privée, enchaîne avec une croisade antimosquée. Le tout au nom de « la liberté » ! Il mobilise ses troupes, les propriétaires des pavillons de la zone résidentielle où est situé le terrain et distribue un texte sans appel : « Notre barbu de maire ne voit plus que le Coran et avant de donner le droit de vote aux étrangers, il veut les réunir autour de cet insensé projet de mosquée, qui risque de troubler la paix publique. (...)

Notre ville est française et nous, fiers de l'être. » Et il conclut : « Veillons tous ensemble pour que Sevrans reste une belle ville française. »

« Le tract n'est pas raciste, il est polémique », se défend le chef de file de l'opposition de Sevrans. Voire ! « Le Pen a fait 18 % aux européennes, ici. (...) Nous récusons leur idéologie. Mais si on ne fait rien pour ce problème de mosquée, il suffit que Le Pen vienne pour que tout

le monde l'ait dans le cul. » Voilà qui a le mérite d'être clair, d'ailleurs Chirac n'a-t-il pas fait de même au comité central du RPR en attaquant le garde des Sceaux, Robert Badinter ?

Touché, sans doute, par autant d'arguments, le maire a proposé un compromis. L'Association culturelle islamique retire son projet de mosquée et ... un parking sera construit sur le fameux terrain.

POINT DE MIRE

CFDT

«L'intérêt de tous»

Jean-Paul Jacquier, membre de la commission exécutive confédérale de la CFDT, est l'un des plus fermes défenseurs d'une « mutation moderniste » du syndicalisme. L'annonce de l'augmentation des profits des entreprises en 1983 (voir Rouge du 6 juillet) lui a donné une occasion supplémentaire de se manifester...

« Meilleure trésorerie, meilleure épargne, meilleure capacité d'investissement ». De ces constats, J.-P. Jacquier se réjouit dans *Syndicalisme hebdo* du 5 juillet : « Le redressement de la situation des entreprises françaises, dit-il, est de l'intérêt de tous. »

Cette phrase mérite d'être lue et relue. Elle est en effet écrite par un dirigeant syndical au moment où le chômage augmente tandis que le pouvoir d'achat baisse !

Précisons cependant que sa grande générosité à l'égard du patronat, de Jacques Delors et du gouvernement n'empêche pas J.-P. Jacquier d'avoir « deux exigences ». Qu'il vaut — malheureusement ! — la peine de citer. « Il faut maintenant, dit-il, que les patrons agissent, ne se contentent pas de plaquer leurs bénéfices et donc qu'ils investissent, qu'ils modernisent intelligemment... » Et, est-on tenté de demander, quel est le rôle des syndicalistes ? « Il ne nous faut pas attendre, répond Jacquier, que les patrons se décident, mais les y pousser. » Comment ? « Nous devons, explique-t-il, exprimer notre exigence (...) Pour cela, comités d'entreprise, comités hygiène et sécurité-conditions de

travail et groupes d'expression sont des lieux d'intervention. »

Voilà une proposition d'action qui ne risque pas de beaucoup bouleverser le rapport des forces au détriment du patronat ! Mais là n'est pas, évidemment, l'objectif de J.-P. Jacquier. Il définissait, il y a quelques mois, l'ambition du « syndicalisme moderne » dans des termes assez éloquents : « Nous voulons être à côté du conducteur et décider avec lui (qui reste le pilote) de l'itinéraire à prendre. Nous nous disputons ? Oui, parfois. Mais n'est-ce pas là la seule façon de trouver le bon itinéraire et de ne pas s'endormir au volant. » (Revue *Social* en décembre 1983.) Pour ceux qui douteraient encore qu'un tel abandon de tout critère de classe soit possible à la tête de la CFDT, rappelons les propos du même J.-P. Jacquier dans *les Echos* (quotidien proche du CNPF) le 19 juillet 1983 : « Nous sommes autant intéressés que les chefs d'entreprise à la conquête de nouveaux marchés (...) Nous reconnaissons la responsabilité de l'employeur. Nous savons qu'il ne peut y avoir deux commandements ».

En conclusion que Jacquier veut un bon chef du CNPF et aspire au rôle de guide et conseiller d'un tel « commandement unique » serait-il hâtif ? La question, cependant, mérite d'être posée. Elle ne se limite pas à « mettre en cause » un dirigeant de la CFDT somme toute peu connu. Car ses propos témoignent de la dérive politique de la direction confédérale.

Pierre Rème

Critique Communiste

N° 31

Au sommaire

La France après le 17 juin

Le Pen : Une menace et ses limites

Le réveil de la classe ouvrière allemande et la lutte pour les 35 heures

ABONNEMENT A DOMICILE			Nom _____
	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste	450 F	500 F	Prénom _____
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numéros	160 F		Adresse _____
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F	Formule choisie _____
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numéros	65 F	75 F	Règlement à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil Tél : 859 00 80
5. INPRECOR 1 an = 25 numéros	250 F	250 F	
Abonnements par avion : nous consulter			

Rouge

● Edité par la société Presse-Edition-Communication (PEC)

● Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél : 859 00 31

● Directeur de publication : Robert March

● Commission paritaire 63922

● Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)

INTERVIEW DE MINEURS BRITANNIQUES EN GREVE

«Dans les zones en grève, tout le monde est gonflé à bloc»

Une délégation de mineurs britanniques en grève a fait une tournée de solidarité en France.

Rouge a interviewé, le 28 juin à Paris, Steve Ainsworth, membre du syndicat national des mineurs à la mine de Bold dans le Lancashire, et Debbie Ainsworth, membre du comité de soutien des femmes de mineurs.

● La grève entame sa seizième semaine. Quelle est sa puissance et quelle est la situation des mineurs et de leurs familles ?

Steve — Dans les zones en grève, tout le monde est gonflé à bloc. Si nous ne gagnons pas avant, nous pensons que la grève peut durer jusqu'à l'hiver prochain. La situation de beaucoup de mineurs est désespérée. Notre situation personnelle n'est pas la pire. Mais déjà, alors que notre revenu s'élevait à 140 livres (une livre = 11,50 franc) par semaine, nous n'avons même pas 30 livres par semaine pour vivre. Nous avons déjà dû revendre certains biens comme notre télévision et nous devons envisager de vendre notre maison.

Beaucoup de mineurs possèdent leur propre maison, achetée avec un crédit de banques ou de sociétés immobilières. Si les remboursements ne peuvent plus être assurés, les maisons sont récupérées. Mais le NUM a dit qu'il boycotterait toute société qui le ferait, ce qui veut dire qu'elle serait interdite de commerce en zone minière. Ainsi, ces sociétés ont annoncé qu'elles attendraient la fin de la grève pour réclamer le paiement des arriérés. La puissance du

« La puissance du NUM est stupéfiante. Il faut être en grève pour s'en rendre compte. »

NUM est stupéfiante. Il faut être en grève pour s'en rendre compte.

Le syndicat ne verse pas d'indemnités de grève. Les frais des piquets sont pris en charge mais cela couvre à peine les transports. La distribution de nourriture est assurée en coopération avec deux autres puits de la région, Sutton Manor et Parkside. Au total, nous regroupons trois mille mineurs en grève. La nourriture est achetée en commun avec les autres puits. Après, nous faisons des colis. Chacun reçoit le même colis. Le syndicat délivre un bon aux grévistes, qu'ils échangent au point de distribution central.

Debbie — Le groupe de pression de femmes de mineurs se réunit chaque semaine pour discuter de cet aspect de la grève. Dans notre coin, il y a environ cent femmes qui développent un soutien à la lutte et ce n'est pas trop. Nous sommes principalement invitées comme oratrices par les organisations syndicales et ouvrières. Nous faisons la tournée des HLM en demandant à

« Nous organisons nous-mêmes le groupe de soutien des épouses. »

chaque foyer une boîte de conserve. Nous faisons des démarches auprès des commerçants locaux pour des vêtements et de la nourriture. Nous organisons nous-mêmes le groupe de soutien des épouses. Les hommes n'assistent pas à nos réunions mais nous invitons les officiels de la section du NUM quand nous discutons des finances.

● Quelle est l'activité de la police dans votre région ? Les scènes qui se sont déroulées lors de piquets comme à Orgreave, que nous avons vues à la télévision française, ont choqué beaucoup de ceux qui pensait que la police britannique n'était pas trop violente...

Steve — Le comportement de la police a été terrifiant. Mon cas est assez typique. Je participais au piquet à la mine de Bickershaw dans le Lancashire où des mineurs continuent à travailler. Nous nous sommes battus avec la police et elle a arrêté tout un groupe d'entre nous. Cela s'est passé à 7 h 15 du matin. Nous avons comparu devant un tribunal le jour même sous l'accusation de « trouble de l'ordre ». C'est extraordinaire, mais malgré les lois du gouvernement contre les piquets, il n'y a pas un seul mineur inculpé pour piquet illégal. Le gouvernement ne veut pas utiliser une loi qui est enfreinte quotidiennement. Je n'avais pas participé aux piquets d'autres puits. Le tribunal m'a donc remis en liberté. Mais si



j'étais pris de nouveau, je pourrais être mis en détention jusqu'à mon procès, prévu en septembre. Dans mon seul puits, cent cinquante mineurs ont été arrêtés dans

« Le comportement de la police a été terrifiant. »

les mêmes conditions. Nationalement, cela doit en faire plusieurs milliers.

Les piquets sont organisés par le comité de section. Nous ne sommes informés de notre destination qu'au dernier moment, pour déjouer la police. Nous savons bien que les téléphones sont sur écoute. Nous avons un rapport sur l'état de la grève, chaque quinzaine, aux réunions organisées par la section. Nous discutons des progrès de la grève, de la collecte de fonds, etc.

● Quel soutien avez-vous reçu durant la grève ? Quelle a été la solidarité internationale ?

Steve — La solidarité a été fantastique en Grande-Bretagne notamment au niveau financier. Les syndicats des marins et des cheminots nous ont apporté un soutien exemplaire dans l'action. Au plan international, la région de Bold a été à la pointe des délégations en-



Le leader du syndicat des mineurs, Arthur Scargill, blessé pendant l'attaque d'un piquet de grève par la police. Photo du haut : un piquet de grève.

voyées dans les autres pays d'Europe de l'Ouest. Nous avons envoyé une délégation en RFA car nous savions que les métallos s'y battaient sur des objectifs aussi fondamentaux que les nôtres. Nous y avons envoyé un mineur parlant allemand qui a pu expliquer notre grève à ceux qui se battaient pour les trente-cinq heures.

En ce qui concerne notre tournée en France, il en est de même. Nous avons rencontré des mineurs dans le sud. Nous sommes allés à Carmaux et à Gardanne. Nous avons reçu un très bon accueil de la CGT, qui avait signé un accord au plan national lors d'une vi-

site de notre président Arthur Scargill. Sur place, ils nous ont offert des vacances pour cinquante enfants de mineurs, en plus de l'argent récolté. Mais l'ensemble des syndicalistes que nous avons rencontrés nous ont bien accueillis. Nous reviendrons si nous y sommes invités. Nous envoyons aussi une délégation en Belgique et en Hollande.

Debbie — On nous a également témoigné un grand intérêt pour les groupes de soutien des épouses. A Paris j'ai été invitée à un débat à la Maison des femmes (cf. Rouge de la semaine dernière) et j'ai réellement apprécié l'accueil qui m'a été fait.

Les femmes présentes se sont engagées à recueillir des fonds pour nous dans la région parisienne et l'Ouest. Je crois qu'elles ont trouvé intéressant

« L'ensemble des syndicalistes que nous avons rencontrés nous ont bien accueillis. »

ce que j'ai dit sur notre manière de nous organiser. Notre tournée a eu un grand écho et nous voudrions remercier tous ceux qui nous ont aidés et soutenus.

GUATEMALA

Une farce sans résultat

L'importante participation aux élections du 1^{er} juillet, la victoire des formations « centristes » et le recul d'une extrême droite qui partait favorite, permettent à nombre de commentateurs de disserter sur un « retour à la démocratie ». Mais conformément à une tradition qui remonte à 1954, ces élections ne sont rien d'autre qu'une farce qui ne résoudra aucun des problèmes brûlants.

S'il est un mérite que l'on peut reconnaître à ces élections, c'est bien celui d'avoir réussi à éclipser durant quelques jours la situation réelle. D'aucuns se font fort d'oublier que ces élections ont été organisées par le régime du général Mejia Victores.

Cependant, dès le début, tout démontrait que l'« ouverture démocratique » restait une vaste mascarade.

Une vaste mascarade

Le 20 janvier, le gouvernement rendit publique la loi électorale codifiant les conditions du scrutin du 1^{er} juillet et la nomination d'une Assemblée nationale constituante. Ce texte prévoyait, par ailleurs, une élection présidentielle pour 1985.

Officiellement, la loi électorale fut élaborée conjointement par Mejia Victores et les partis intéressés. Et si certaines formations se montrèrent réticentes devant les diktats du régime, ce dernier a su se montrer persuasif. En effet, apprenant de la bouche même de Mejia Victores que « l'Assemblée nationale constituante aura pour fonction d'élaborer la nouvelle Constitution, et [qu'il conservera] le pouvoir exécutif et législatif », certains comités pro-partidaires (1) proposèrent la nomination d'un président provisoire. La réponse du chef du gouvernement fut à l'image de son « ouverture démocratique » : « Si les politiciens ne profitent pas de l'occasion qu'ils ont de réaliser un bon travail dans l'Assemblée constituante, ils auront un dictateur. » Ainsi, Mejia Victores, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat le 8 août 1983, restera chef du gouvernement jusqu'en 1985.

Le vote était obligatoire pour toute personne de moins de soixante-dix ans sachant lire et écrire. Mais le pouvoir avait mis de nombreux atouts de son côté. Les analphabètes, contrairement aux élections précédentes, pouvaient ne pas se rendre aux urnes. Une manœuvre qui permit sans doute d'abaisser de façon significative le taux d'abstention, en rendant possibles tous les trafics sur les listes électorales.

Devaient également voter les huit cent mille membres des « patrouilles civiles », formations paramilitaires organisées sur la base des villages par l'armée. Leur vote, qui représente un tiers des suffrages exprimés, donnait lui aussi certaines garanties quant aux résultats...

Par ailleurs, un tribunal suprême électoral (TSE), chargé de contrôler le bon déroulement de ces élections, avait été créé. Mais trois de ses membres démissionnèrent, considérant que rien n'était fait pour empêcher des fraudes. De fait, ce furent les maires (nommés par le chef de l'Etat quelques mois après son entrée en fonctions) qui supervisèrent les bureaux de vote. Et comme à l'habitude, les urnes furent transportées par l'armée.

L'impossible consensus

Toutes les conditions étaient ainsi réunies pour permettre une « ouverture

démocratique » dans la tradition des dictatures latino-américaines conseillées par les « démocrates » nord-américains.

Ces élections auront été une nouvelle tentative de la part de la dictature (tentative déjà ébauchée par Rios Montt), de dégager un nouveau consensus entre les classes et « camarillas » dominantes. Eliminer les luttes intestines est en effet la condition pour

« pro-partidaires » demandaient à être inscrits. Seuls dix-sept d'entre eux obtinrent finalement satisfaction. Les programmes des différentes formations en présence sont suffisamment imprécis, les divisions en leur sein suffisamment importantes pour permettre la conclusion d'alliances au jour le jour, au gré d'intérêts conjoncturels.

Traditionnellement, ce sont les deux partis d'extrême droite — le Mouvement de libération nationale et la Centrale authentique nationaliste — qui tiennent le haut du pavé. Cette fois, elles avaient conclu une alliance qui obtint le soutien de la majorité du secteur privé et de la plupart des « camarillas » militaires. Ces politiciens-gangsters employèrent tous les moyens pour rendre leur campagne « convaincante ». Plusieurs dizaines de responsables des groupes concurrents furent assassinés.

En face, les formations du centre — et notamment les deux plus importantes, le Parti démocrate-chrétien et l'Union du cen-

doter d'une façade démocratique, l'administration américaine pourra sans peine faire voter des crédits jusqu'ici refusés par un Congrès hostile à la politique de génocide pratiquée par Mejia Victores. Une reprise de l'aide économique pourrait, de surcroît, permettre au pays de participer aux manœuvres du CONDECA (Conseil de défense centre-américain). Ce à quoi il s'est toujours refusé, du fait de ses problèmes intérieurs et plus particulièrement des offensives des organisations populaires regroupées dans l'Union révolutionnaire nationale (URNG).

L'apparente victoire des formations centristes donne, pour le moment, satisfaction aux tenants de la diplomatie américaine en Amérique centrale. Mais au premier échec politique ou économique, au premier désaccord entre Washington et le régime guatémaltèque, au premier revers militaire face à la guérilla, les rivalités entre fractions civiles et militaires vont reprendre avec plus d'intensité que jamais. La crise de direction



Ce n'est pas cette mascarade qui règlera le problème des réfugiés qui ont fui la violence du régime militaire.

enfin envisager de résoudre une crise économique sans cesse plus grave et surtout pour faire face aux luttes populaires qui se généralisent de jour en jour.

Les élections, quels que soient les « résultats », n'auront fait que souligner les divergences qui existent entre les diverses factions.

Au départ, quarante-huit comités

national — ne parvinrent pas à présenter un front uni. La Coordination démocratique guatémaltèque qui les regroupa quelque temps fit long feu. En dépit de ce handicap, ces partis, légalistes et revendiquant le retour à un régime constitutionnel, avaient la faveur des Etats-Unis, soucieux de l'image internationale de la dictature.

Si le Guatemala parvient enfin à se

bourgeoise est loin d'être résolue dans le troisième pays de l'isthme centre-américain.

Renaldo Tucci

1. Regroupements qui, remplissant les conditions requises, se convertissent en institutions de plein droit et peuvent ainsi participer légalement au processus électoral.

PCF

Un legs incontournable

« PCF = URSS = goulag ». Cette terrible équation n'est pas un graffiti d'anticommunistes primaires. Ce sont les propos (démentis) d'un ministre communiste, et une opinion partagée par nombre de militants du PCF. Mais l'héritage de Staline est-il réductible au tort que porte la caricature de socialisme des pays de l'Est au PC français ?

Pour nombre de militants du PCF, les liens avec l'URSS et les pays du socialisme réel font figure de faiseurs de crise. Le bon sens des membres du PCF leur fait percevoir l'effet dévastateur du goulag, de la répression de Jaruzelski et des pluies jaunes de l'Armée rouge dans les vallées afghanes. Inversion terrible de l'Histoire, le PCF avait justement bâti son autorité sur la classe ouvrière en utilisant le prestige international et l'autorité de la révolution d'octobre 1917. Désormais, toute référence au socialisme dégénéré est facteur de déclin pour le PCF.

Mais au-delà des fortes images du panzer-communisme et des procès du KOR, le PCF ne souffre pas simplement de l'ombre portée du système policier du glacieux de l'Est. Son socle programmatique est l'héritier d'une tare originelle, celle de la théorie stalinienne du « socialisme dans un seul pays ».

Les héritiers de Staline

Le rapprochement entre le legs de Staline et le programme traditionnel du PCF n'est pas une bien grande audace théorique. Pour le « petit père des peuples », comme pour le PCF, le socialisme peut se construire dans un seul pays. Ce dogme est une garantie indélébile.

Staline a inventé cette théorie pour couvrir d'un éclat pseudo-scientifique la consolidation de son pouvoir sur l'Etat et le parti russes. Son accession à la direction suprême marqua le triomphe de la bureaucratie du parti et de l'Etat. Et cette victoire, contre le processus révolutionnaire non achevé, s'est opérée dans un contexte de reflux révolutionnaire à l'échelle mondiale.

Staline opposa cette théorie au fondement même de l'action et de la pensée de Lénine — construire un parti mondial de la révolution — pour mener à bien l'édification du socialisme qui ne peut, pour exister, que s'étendre à l'échelle continentale puis planétaire.

En lieu et place de la construction d'un mouvement révolutionnaire international, Staline a pratiqué la politique du *statu quo*. *Statu quo* interne pour consolider et perpétuer le pouvoir de la bureaucratie, contre toute forme de mobilisation de la classe ouvrière. *Statu quo* international, où la bureaucratie du Kremlin a recherché une coexistence et une compétition pacifique avec un capitalisme qu'elle ne cherche pas à renverser.

La lutte des classes à l'échelle internationale fut remplacée par la lutte des camps, celui de la patrie du socialisme et celui des citadelles impérialistes. L'internationalisme n'était plus que la défense de la patrie du socialisme. Les prolétaires se devaient d'avoir une patrie unique, l'Union soviétique, où les soviets furent vidés de tout contenu au profit du pouvoir de la direction du parti unique.

Staline traitait directement avec les puissances impérialistes et subordonnait l'action des PC à cette diplomatie. Le pacte Staline-Laval, puis le pacte Staline-Hitler furent les expressions les plus spectaculaires de cette diplomatie de grande puissance au détriment de la construction du

mouvement révolutionnaire international, dans lequel Staline semait la terreur et le désarroi.

Quelle filiation pour le PCF ?

Quel rapport avec les PC et notamment le PC français ? Dans le même temps, les



Maurice Thorez, en 1946 : « Nous ne demandons pas au peuple un mandat strictement communiste. »

années trente, la théorisation du socialisme possible à l'intérieur des frontières nationales fut imposée comme postulat de base. Si le socialisme peut être construit après la prise du pouvoir en URSS, à l'intérieur de ses seules frontières, il peut l'être, selon le Komintern, avant la prise du pouvoir, quand le capitalisme règne encore en maître.

Le Front populaire français de 1936 fut le grand tournant. Il s'agissait de placer le Parti communiste dans une coalition avec d'autres partis, fondée sur un programme qui n'était pas celui de la classe ouvrière. Le cadre national, terrain privilégié de construction du socialisme, s'entendait non pas comme lieu d'affrontement entre classe ouvrière nationale et bourgeoisie nationale, mais comme coalition entre classe ouvrière et petite bourgeoisie contre la grande bourgeoisie nationale.

Pourquoi ? La patrie du socialisme recherchait le *statu quo* international et la compétition pacifique des deux systèmes. Elle ne favorisa donc pas de grands mouvements révolutionnaires, surtout pas dans les pays capitalistes de pointe comme la France, qui viendraient bouleverser le fragile équilibre international construit à grand peine par le Kremlin. Donc, dit le Komintern, la prise du pouvoir doit s'accomplir sans grande secousse, dans le cadre de la démocratie parlementaire française,

par les voies légales et pacifiques, électorales et graduelles. Il s'agit de réformer le système de l'intérieur. Sinon la mise en branle des masses provoque une formation de soviets, de conseils ouvriers, où les travailleurs assoiffés de démocratie prétendent diriger et contrôler la marche de la révolution. Le PCF arrivait dans les années 1934-35 aux mêmes conclusions.

Et c'est la garde la plus fidèle à Moscou qui organisa le tournant sur lequel repose encore la politique du PCF. C'est Thorez, peu suspect d'eurocommunisme, qui l'indique le plus clairement, en 1946, après que le PCF eut subi une répression féroce de Vichy et du nazisme.

Dans une célèbre interview au *Times* de Londres, parue le 17 novembre 1946, reproduite dans le livre *Quand nous étions ministres*, de François Billoux (Editions sociales), voilà ce qu'il déclare : « On peut envisager pour la marche au socialisme d'autres chemins que celui suivi par les communistes russes. Les progrès de la démocratie

nom de ce *statu quo*, la démarche du PCF devait être celle du socialisme à la française, sans à-coup ni bouleversement qui remette en cause le partage du monde.

Logiquement, la spécificité du PCF s'estompait par rapport à la réalité de la social-démocratie française. Thorez, dans l'interview au *Times* de Londres, va jusqu'au bout de la logique : « Le parti ouvrier français que nous proposons de constituer par la fusion des partis communiste et socialiste serait le guide de notre démocratie nouvelle et populaire. » Une fusion qui ne serait pas fondée sur la perspective de la rupture avec le capitalisme serait faite sur une base réformiste. C'était la ligne de Thorez. Elle conduisait à effacer l'acte de naissance du Parti communiste, signé par l'impact fulgurant de la révolution d'Octobre, gagnant à la perspective révolutionnaire des dizaines de milliers d'ouvriers français.

De Thorez au socialisme aux couleurs de la France

Si la perspective de fusion fut abandonnée, demeure le socialisme obtenu par les urnes et la démocratie parlementaire à l'intérieur du système capitaliste à réformer. Cette ligne a été inscrite sous diverses formes dans les références de congrès du PCF : démocratie nouvelle, démocratie avancée, Programme commun, etc. Même si, au fil des ans, les liens avec Moscou se sont distendus. Autant de formules qui aboutissent en 1976 au réajustement du dogme, tombé en désuétude. La dictature du prolétariat est liquidée en 1976 au XXII^e Congrès.

Tout mouvement de la classe ouvrière n'avait pas pour but, par le rapport de forces créé, le renversement du capitalisme, mais la préparation de la phase électorale qui devait le suivre. A l'instar de 1936 et 1945, le mouvement de grève en 1968 — dix millions de travailleurs occupant leurs usines — ne devait déboucher, pour le PCF, que sur les législatives de juin 1968.

Et les mouvements anti-austérité de 1976 et 1977 contre Barre et Giscard ne devaient servir qu'à préparer l'échéance législative de mars 1978.

La théorie du socialisme possible dans un seul pays, impliquant le respect du *statu quo* international, est la marque de fabrique du PCF. Depuis 1936 et la Libération, il accentue son cours nationaliste. Sa vision des classes, de la crise, de son rôle, n'est appréhendée que dans le cadre national. Au point que la bourgeoisie française est condamnée pour son manque de patriotisme.

Beaucoup voient dans la prise de distance avec l'URSS une voie de redressement du PCF. Que le PCF s'impose de critiquer systématiquement les manquements à la démocratie dans les pays de l'Est, et le tour serait joué. Pas si simple ! La rupture avec l'URSS ne se règle pas à si bon compte. Le PCF est le légataire de la théorie stalinienne du socialisme possible dans un seul pays. Sa spécificité a été d'utiliser ses liens avec la classe ouvrière pour anesthésier ses mouvements et ses combats, afin de lui assigner le rôle de figurant dans des coalitions où elle était subordonnée. Demeure à ce jour le respect du *statu quo* international, la méfiance organisée à l'égard des mouvements des travailleurs, le refus de l'affrontement avec la bourgeoisie par les méthodes de la lutte des classes.

Cette trace indélébile de parenté du PCF avec le legs stalinien implique des conséquences désastreuses pour le parti dans ses relations avec l'Etat bourgeois, pour son régime intérieur et ses liens avec les travailleurs. Nous reviendrons sur ces questions dans notre prochain article.

Jean Lantier

CHIFFRES

46,72

La Compagnie générale d'industrie et de participation (CGIP) a distribué 46,72 millions de francs de dividendes à ses actionnaires pour l'exercice 1983. 14 % de plus que l'année précédente. Prévoyance, prévoyance... La CGIP — c'est-à-dire la famille de Wendel — a signé fin 1983 avec Empain-Schneider un accord mutuel (« moyennant une contribution de cent millions ») fixant les modalités de son retrait de la société Creusot-Loire pour 1984. Prévoyant mais trop lent, de Wendel n'aurait pas pu retirer ses billes avant le dépôt de bilan... A suivre.

1 101

Un milliard cent millions de francs, c'est le montant total des provisions pour risques, constitué par la société Spie-Batignolles au cours de l'année 1983. Le goût du risque coûte cher ! La Spie fait partie du groupe Empain-Schneider, mais cette provision-là n'approvisionnera pas les trous financiers... de Creusot-Loire, évidemment ! Le bénéfice de Spie-Batignolles, 131 millions de francs en 1983, par contre paraît bien assuré... tous risques !

60 milliards

C'est le capital de départ d'une entreprise nouvelle-née, Paris-Orléans-Gestion. Faisons confiance à ses dirigeants : petit poisson deviendra grand. La famille Rotschild détient 65 % des fonds... Le très officiel Conseil du crédit vient de lui accorder l'autorisation de reconstituer une banque privée... pour se consoler de la nationalisation de la précédente. Le reste du capital (35 %) est réparti entre le groupe anglais NM-Rotschild and Sons, la compagnie financière Edmond de Rotschild, Rotschild Banque AG Zurich... Capital sans frontières.

HISPANO-SUIZA

« La sonnette d'alarme a été tirée »

Quinze jours de grève à Hispano-Suiza (Bois-Colombes) démasquent la politique des contrats de solidarité, l'attentisme des organisations syndicales, la détermination des ateliers les plus combattifs. Mais organiser la lutte dans cette entreprise est toujours le pari à tenir.

A une semaine des départs de juillet, la grève a créé l'« effet surprise » à Hispano (filiale du groupe SNECMA produisant principalement des turbines de faible et moyenne puissance). La lutte est partie des ateliers de fabrication. Les jeunes travailleurs y sont nombreux, la syndicalisation relativement faible. La participation aux débrayages d'une heure, comme aux journées d'action à l'appel des organisations syndicales, y est généralement minime. Signe des temps, dans cette entreprise où la CGT et le PCF ont une implantation solide, les ateliers réputés les « moins organisés » se sont montrés les plus décidés. « On n'avait pas vu cela depuis 1968 », commentent les anciens. La décision de la direction d'appliquer la semaine de trente-sept heures dès le 1^{er} juillet (trente-sept heures trente pour les postés), sans compensation salariale, a fait tilt. Le premier débrayage de quatre heures, mardi 26 juin au matin, devait s'arrêter à midi. Il a donné le départ d'une grève de deux semaines. Mercredi 27 et jeudi 28, la grève était totale.

La riposte des travailleurs d'Hispano allume le clignotant rouge, pour les patrons de l'aéronautique. La politique de réduction du temps de travail, non intégralement compensée, atteint la zone sensible. L'épine dorsale des « contrats de solidarité » signés par Jack Ralite (ministre appartenant au PCF) et les directions des trois grands groupes de l'aéronautique — SNECMA, SNIAS, Dassault-Bre-

L'Humanité du 10 juillet consacre un tiers de page à Hispano. La grève a droit à vingt lignes ; les quatre cinquièmes de l'article détaillent un projet de création de groupe d'intérêt économique (GIE) réunissant Hispano, Turbomeca, Alsthom et Creusot-Loire sur le marché des turbines... Pas un mot des contrats de solidarité... De quoi rêver.

guet (1) — apparaît sans tarder : les pertes de salaire qui en résultent deviennent insupportables.

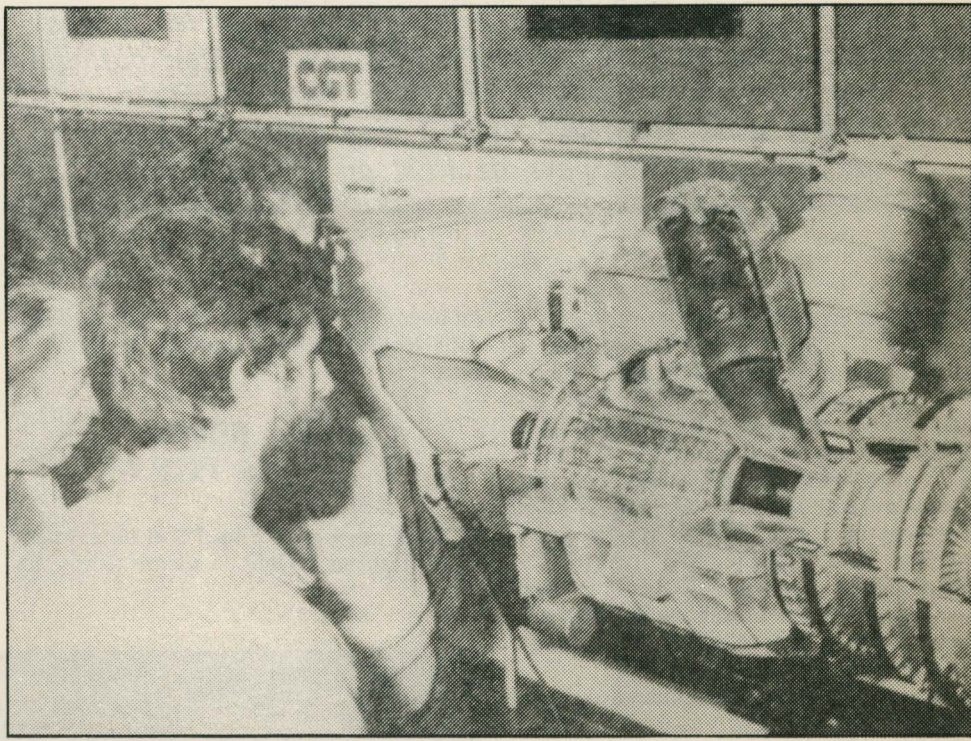
D'autant qu'elles se conjuguent avec les effets de la politique salariale à la sauce Delors. L'application de la semaine de trente-huit heures s'était traduite chez Hispano par un manque à gagner de 0,7 % environ. Le passage aux trente-sept heures sans compensation salariale signifie 2,63 % de perte pour les travailleurs en horaire normal et 1,3 % pour ceux qui travaillent en équipe (trente-sept heures trente). Les augmentations de salaire de l'an dernier se sont soldées par une perte de 1 % du pouvoir d'achat, s'ajoutant aux 2 ou 3 % perdus en 1982. La hausse des salaires en 1984 est jusqu'à présent limitée à 1 % (face à une hausse des prix de 4 % environ). Les travailleurs additionnent toutes ces pertes-là...

Abonnés absents

Les organisations syndicales n'ont pas vu venir la grève. La CGT n'a pas signé les contrats de solidarité, mais ne fait pas grand-chose pour combattre leur application. La CFDT signataire, elle — ce qui lui a valu des pertes de voix sensibles aux dernières élections professionnelles dans de nombreuses entreprises de l'aéronautique —, paraissait avant tout préoccupée de l'organisation de la lutte en septembre. FO partageait le même souci. Toutes deux, après avoir soutenu l'action au début de la grève, se sont finalement inscrites aux abonnés absents, saisissant l'excuse offerte par le sectarisme de la CGT dans les assemblées générales.

Dépassée les premiers jours de lutte, la CGT a ratrapé le mouvement en proposant d'étendre le blocage des portes, d'organiser la rotation des débrayages et des piquets de grève, y compris le week-end. S'appuyant sur les ateliers où elle est la plus influente, elle transformait en fait, vendredi 29 juin, la lutte d'une grève totale en grève tournante.

La direction a tenté le coup de la tension. C'est une nouveauté chez Hispano. Mercredi 4 juillet, elle



organisait une quinzaine de cadres en commando pour « sortir du matériel ». Jeudi 5, elle faisait ouvrir les portes, jusqu'à présent bloquées. Alertés par la provocation de la veille, les travailleurs sortaient immédiatement des ateliers, en masse et en vitesse : frictions et début de malaise dans l'encadrement. « Chez Hispano, expliquent certains d'entre eux, on n'est pas chez Citroën, tout de même... » La direction, sentant tourner le vent, réunissait les cadres le jeudi après-midi, leur conseillant de « renouer les liens avec les grévistes ». Elle faisait en même temps condamner le blocage des portes en référé par le tribunal de Nanterre. Une vingtaine de travailleurs étaient menacés de sanction. Les négociations devaient s'ouvrir mercredi 11 juillet. Les patrons faisaient miroiter la promesse de reverser aux salariés quelques miettes des futurs crédits éventuels attribués par l'Etat, dans le cadre des contrats de solidarité. La CGT appelait vendredi soir à « lever les piquets de grève », pour ne pas entraver les possibilités de négociations. Lundi matin, la reprise du travail était adoptée en assemblée générale.

« La sonnette d'alarme a été tirée »

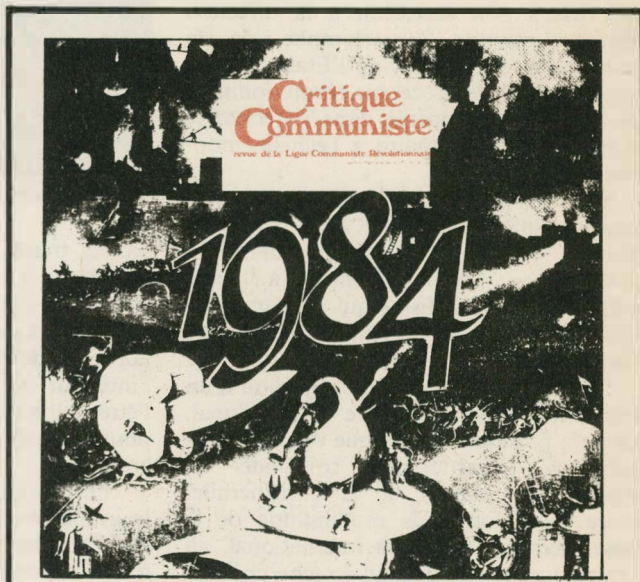
Les jeunes de la fabrication, les travailleurs combattifs, les militants « lutte de classe » ont été suffisamment puissants pour forcer l'attentisme des syndicats au début de la lutte. Ils restent trop faibles pour organiser, élargir, renforcer la poursuite du mouvement qui venait de s'enclencher. De nombreux travailleurs d'Hispano sont décidés à « reposer les

problèmes en septembre ». La grande majorité de ceux qui ont été partie prenante de la lutte sont convaincus d'une chose : « La sonnette d'alarme a été tirée. La direction ne pourra plus nous traiter comme si nous n'existions pas. »

En deux semaines, le paysage a changé dans l'entreprise, comme jamais depuis des années. Point noir : la grève a accru la coupure entre les ouvriers et les em-

ployés de bureaux. L'UFICT CGT n'y est pas pour rien. Elle appelait à des débrayages de solidarité, au moment où le syndicat CGT ouvrier appelait à l'action contre une politique qui touche employés, techniciens, cadres et ouvriers au même titre ! On risque de reparler dans la CGT des effets néfastes de la division professionnelle, au sein de la centrale.

Michel Morel



Prix 30 F

Bonjour M' Orwell

1984, contre-utopies, utopies et marxisme
Michel Lequenne

1984, le mysticisme de la cruauté
Isaac Deutscher

1984 et la Hongrie
György Dalos

1984 en 1984 : variations sur un crépuscule très orwellien
Alain Brossat

L'avenir radieux de la technique
Maxime Durand

Utopies, rejet de l'utopie et projet révolutionnaire
Entretien avec Daniel Bensaid

Marxisme et utopie révolutionnaire chez Ernst Bloch
Carlos Rossi

CREUSOT-LOIRE

Quel aveu !

Les travailleurs de Creusot-Loire attendent les premières annonces de restructurations par le tribunal de commerce, vendredi 13. Le gouvernement étale impuissance et résignation...

Quelle blague et quel aveu d'impuissance ! Le gouvernement demande au tribunal de commerce — qui a laissé en place le conseil d'administration de Creusot-Loire lors de la mise en règlement judiciaire — de « démissionner » le P-DG, Pineau-Valencienne. Le jugement sera rendu vendredi 13, en même temps, vraisemblablement, que les premières mesures de restructurations avec leur cortège de milliers de licenciements. Pineau dé-

missionné ou pas, l'opération soigneusement planifiée par la pieuvre Empain-Schneider s'applique. Le groupe s'est débarrassé de la branche qui l'encombraient (voir colonne chiffres).

Le PCF et la CGT revendiquent la nationalisation d'Empain-Schneider. En termes prudents. « Les actionnaires du groupe Empain-Schneider, déclare la motion remise par A. Lajoinie au Premier ministre, doivent assumer toutes leurs responsabilités passées et à

venir. Et c'est bien en cas de refus d'assumer ces responsabilités que l'Etat est en droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour les y contraindre, sans exclure (!!) la possibilité de nationalisation de la société holding qui contrôle le groupe Empain-Schneider. » Mauroy a dit non. Cette nationalisation là ne fait pas partie des 101 propositions de François Mitterrand (dont le PCF exige l'application) en 1981. Et les méfaits commis après cette date n'y peuvent rien changer ! Ceci explique peut-être les précautions prises par Lajoinie, pour avancer une revendication pourtant simple à énoncer : nationalisation sans indemnisation, garantie intégrale de l'emploi (voir Rouge du 7 juillet).

L'affaire Creusot-Loire,

cette semaine, nous donne des raisons de plus de rappeler la démarche des syndicats CGT, CFDT, FO, des chantiers navals de La Seyne, revendiquant — en termes simples — la nationalisation du groupe Nord-Méditerranée (filiale du groupe Schneider regroupant les chantiers de La Ciotat, La Seyne et Dunkerque) dans leur projet de loi rédigé en février 1983.

L'Humanité n'en touche

pas un mot dans son dossier consacré au groupe Schneider et à sa nationalisation. Erreur technique sans doute, le chantier de La Seyne n'est même pas mentionné dans les établissements du groupe Nord-Méditerranée.

Le P-DG de Nord-Méditerranée, Jacques Dollois, applique consciencieusement un plan de restructuration approuvé par le secrétaire d'Etat à la Mer, qui se traduit par des milliers de

suppressions d'emplois. Précision : Dollois administre depuis des années les sociétés du groupe Empain-Schneider, aux côtés de Pineau-Valencienne. Ils se côtoient par exemple dans le conseil d'administration de Jeumont-Schneider aujourd'hui.

Alors, démissionner Pineau, sans toucher Dollois : quelle blague, et quel aveu !

M. M

HOPITAUX TOULOUSE

Pas touche aux acquis

Depuis plusieurs semaines, les travailleurs des hôpitaux toulousains sont en lutte.

La raison de leur colère : une note de la direction qui prévoit un nouvel aménagement

des horaires « de manière à obtenir que le temps de présence corresponde au

temps de travail réellement effectué », selon une recommandation directe du ministère de la Solidarité nationale. Il faut entendre bien sûr rentabilisation du temps de travail pour permettre les compressions budgétaires programmées. Austérité oblige !

Pour les travailleurs, ce nouvel aménagement des horaires signifie des difficultés accrues : sorties tardives le soir, suppression du temps de repas, allongement de la durée de travail et... pour ceux qui travaillent la nuit, suppression de la prime ! Face à cela, la mobilisation des travailleurs fut exemplaire et unitaire. Débrayages et manifestations de rue se sont succédés pour obtenir l'annulation des mesures.

Lundi 9 juillet, devant l'intransigeance de la direction, plus de mille cinq cents travailleurs se retrouvaient à l'Hotel-Dieu, lieu de réunion du conseil d'administration, pour appuyer leurs revendications pendant que l'intersyndicale négociait.

L'assemblée des travailleurs a repoussé le compromis que proposait la direction : suspension des mesures pendant huit jours et poursuite des négociations ; ils l'ont obligée à s'engager à annuler complètement les mesures et obtenu du ministère qu'un représentant vienne sur place négocier le budget des hôpitaux. Cette première victoire renforce leur volonté de ne pas faire les frais de l'austérité.

LAICITE

Le bourbier

Le débat sur la loi Savary s'enlise lentement mais sûrement. Pour les évêques, pas question de céder sur la titularisation des maîtres du privé. Quant aux laïques, qui ont déjà beaucoup subi, ils rechignent à tendre encore l'autre joue...

Retour du Vatican, Pierre Mauroy a lâché une déclaration en forme d'amende honorable, sinon d'acte de contrition : « La gauche a changé de discours par rapport à sa tradition historique. » Après avoir pendant « cinquante ans et même davantage » expliqué : « fonds publics, école publique ; fonds privés, école privée », aujourd'hui elle ne « remet pas en cause le problème des subventions et des crédits versés à l'école privée ». Et de préciser : la loi en préparation, « c'est plus de dix-huit milliards pour les écoles privées »...

On ne saurait mieux donner raison au pape et à ses manifestants !

La voie du reniement

Sur cette voie du reniement, on ne voit guère quelle chicane résistera à l'offensive de la réaction cléricale. Lorsque cette dernière fait donner par centaines de milliers ses partisans, mobilise le Sénat et le Conseil constitutionnel et invoque l'Esprit-Saint, ce n'est pas un combat d'arrière-garde qui permettra aux laïques de sauver l'honneur.

L'épiscopat veut que le gouvernement abdique quant à sa prétention d'autoriser les maîtres du privé à opter pour le statut de la fonction publique. Propriétaires de leurs écoles, les évêques veulent le demeurer de leurs enseignants ! Là est bien l'enjeu ultime de cette

bataille : plus que le conditionnement des crédits, dans dix ans, à l'existence d'une majorité de titulaires — clause qui ne trompe personne et que le Conseil constitutionnel a tout loisir de casser —, c'est la possibilité même de devenir fonctionnaire offerte aux maîtres du privé qui est en cause. Aux yeux de la hiérarchie catholique, ce sont ses prérogatives sacrées qui, à terme, peuvent être menacées par ce biais.

Adolphe Chauvin, Sénateur du Val-d'Oise et rapporteur de la loi Savary au Sénat, est sans doute bien inspiré lorsqu'il explique serinement : « Je ne suis pas hostile à cette titularisation à condition que les chefs d'établissements puissent avoir le choix et la possibilité de licencier s'il le faut. Il y a une formule à étudier. » (In le *Quotidien de Paris* du 28 juin.)

On ne saurait être plus clair. Côté laïque, il n'est que temps d'échapper aux formules cabalistiques qui, en tout état de cause, vont signer la défaite.

Tu quoque, Pommatau ?

Pommatau, secrétaire général de la FEN, préside le CNAL depuis le 1^{er} juillet. A ce titre, il lui a bien fallu protester contre les déclarations vaticanesques de Mauroy : « Les récents propos tenus par le ministre de l'Education nationale, par le porte-

parole du gouvernement et par vous-même tendent à donner au texte de loi une interprétation que nous ne saurions faire nôtre. Si nous contestons cette loi en son état actuel, car elle ne répond pas aux objectifs de la FEN, nous ne saurions pour autant considérer, compte tenu précisément des amendements apportés le 22 mai, qu'elle conduit à consacrer définitivement un dualisme scolaire subventionné. »

Et d'ajouter : « Le gouvernement créerait une situation inacceptable s'il consentait de nouvelles concessions au détriment du principe fondamental de la laïcité de la République et des institutions et services publics. »

C'est avouer que la loi Savary est synonyme de concessions. Une telle lucidité devrait amener à comprendre que de nouvelles concessions sont fatales. Et inéluctable la capitulation finale des laïques. Sauf politique claire et déterminée !

Au moment où la droite fait traîner en longueur les débats et se paye le luxe de réclamer un référendum, les organisations laïques, si elles le voulaient, pourraient encore renverser la vapeur.

Cela supposerait de dire clairement que le gouvernement n'a pas le droit, à aucun titre, de parler au nom des laïques. Cela impliquerait de déclarer la loi Savary en faillite et d'exiger la réouverture du dossier.

Cautionner de « nouvelles concessions » ou déclarer l'école publique en danger et appeler pour la rentrée prochaine à une puissante mobilisation laïque : telle est l'alternative qui, pour peu de temps encore, reste entrebâillée.

Les responsabilités qui sont celles du CNAL et de la FEN appellent de la part de Pommatau des choix qui ne sauraient se borner à quelques envolées verbales.

Francis Sitel

Souscription 84

La souscription du premier semestre 1984 n'aura donc pas atteint les 500 000 francs souhaités. Toutefois, les 400 000 francs reçus auront permis de tenir l'objectif essentiel de cette collecte, à savoir le financement des voyages des camarades de province pour la tenue du rassemblement du Bourget.

Si la souscription se termine, il n'en reste pas moins que vos dons sont toujours appréciés à Montreuil ! Le comité central de la LCR qui se tiendra à la rentrée consacra une partie de ses travaux aux finances de notre organisation et surtout à la préparation politique et financière de l'échéance des prochaines législatives.

Sarcelles, François, lycéen,	Jean-Pierre	150
pour que votre action et	Alès, Serge, Daniel,	
vos réflexions puissent se	Franco, Bruno	160
poursuivre	Dijon	352
Levallois	Rouen, enseignants	60
Custines, Martine	Rouen, meeting PTT	85
Ouvrier Usinor-Longwy	R. ouvrier Peugeot-	
Paris	Sochaux	52
Gennevilliers	Louviers	300
Nancy, Yvan et Lydia	Quimper, camar. étranger	50
Caen	Infirmier, Douarnenez	300
Collecte cellule hôp. psy.	Sarlat	700
Manuel		50
Alain	Total	4 509
Jean-Michel	Ancien total	398 442
Marie-Jo		50
Afid	Nouveau total	402 951



Les généraux félons, chefs de l'OAS, à Alger en 1961.

RAOUL SALAN

La mort d'un criminel galonné

Avec la mort de Raoul Salan disparaît l'un des derniers chefs de l'organisation fasciste clandestine OAS. En dépit de ses crimes, Salan aura pourtant eu droit aux honneurs militaires.

Le général Raoul Salan ne sera pas mort en paria. Celui qui avait pris la tête du « groupe d'officiers partisans, ambitieux et fanatiques » dénoncés par de Gaulle en 1961 aura même bénéficié des honneurs militaires lors de ses funérailles. Tel est l'aboutissement d'un processus de banalisation des crimes des putschistes d'Alger, entamé depuis plusieurs années.

On a coutume, à propos des tenants de l'Algérie française, de parler de « soldats perdus ». Cette expression dissimule en fait la façon dont les possédants utilisèrent l'armée coloniale pour bouleverser les structures de domination de l'Etat bourgeois, à la fin des années cinquante. A cette époque, Salan et ses semblables eurent en effet leur heure de gloire.

Le parlementarisme traditionnel et la IV^e République, en favorisant la multiplication des groupes de pression, en mettant les gouvernements à la merci des affrontements entre forces bourgeoises concurrentes, étaient devenus un obstacle aux desseins du grand capital. Pour accroître ses capacités compétitives sur le marché mondial, la classe dominante avait besoin d'un Etat fort susceptible tout à la fois d'arbitrer entre les intérêts immédiats de ses différentes fractions et de se poser en recours au-dessus des classes fondamentales de la société.

**Du 13 mai 1958
au 23 avril 1961**

De Gaulle était tout désigné pour le rôle du Bonaparte, et la défense de l'Algérie française fut le terrain sur lequel s'opéra l'alliance entre les gaullistes, les colons

d'Algérie, l'armée coloniale et les organisations fascistes, alliance qui devait renverser les institutions nées de la libération. L'insurrection d'Alger, le 13 mai 1958, concrétisa l'offensive. Le lendemain, devant la foule massée sur le forum, Salan consacra le fondateur de la V^e République en lançant son fameux : « Vive l'Algérie française, vive de Gaulle ! »

L'osmose devait cependant être de courte durée. Car l'Algérie française n'était que le prétexte unissant tous les adversaires du régime parlementaire. Une fois au pouvoir, de Gaulle dut se débarrasser de l'épine algérienne dans le sens des intérêts de l'impérialisme français. Ce qui passait par l'abandon de la domination coloniale classique, au profit d'un système néo-colonial. Il se retourna alors contre ses alliés de la veille. Avec d'autant plus de facilité que la classe ouvrière avait subi un grave revers avec le coup de force de 1958 et se trouvait dans l'incapacité d'intervenir dans cette lutte fratricide au sein du camp réactionnaire.

L'armée coloniale d'Algérie cessa dès lors d'agir comme force d'appoint aux ambitions des gaullistes pour se poser en force politique autonome, disposant d'une base de masse parmi les « pieds noirs ». Le putsch manqué du 23 avril 1961 consacra ce processus qui permit au fascisme de connaître son plus fort développement de l'après-guerre. Comme l'indiquait, dès l'été 1958, l'historien d'extrême droite, Maurice Bardèche : « En France, la base populaire du fascisme existait dans l'armée et la population d'Algérie (1). »

L'échec de la tentative de 1961 donna son essor à l'Organisation armée secrète (OAS), créée à Madrid quelques mois

auparavant. Au sein de ce mouvement se regroupèrent les officiers factieux, avec à leur tête Salan, Jouhaud, Challe et Zeller, ainsi que des activistes fascistes tels Joseph Ortiz, Jean-Jacques Susini et le D^r Jean-Claude Perez. Très vite, l'OAS fédéra et draina l'essentiel de l'extrême droite ou ce qui restait du mouvement poujadiste. Cette influence ne tarda pas à faire sentir ses effets, comme en témoigne l'un des appels de Salan : « Lorsque par nos sacrifices, nous aurons abattu cette république laïque et maçonnique, alors la VRAIE FRANCE surgira, auréolée de son passé de gloire, reprenant le cours sacré de son histoire ; et les peuples reconnaîtront en elle ce qu'elle est et doit rester en réalité : le pilier solide de la Civilisation chrétienne, la protectrice des vraies libertés humaines... »

« Je ne regrette rien »

Forte de trois à quatre mille membres et de ramifications puissantes dans l'appareil d'Etat (2), l'OAS se lança dans une campagne terroriste d'autant plus aveugle que les pourparlers officiels avec le mouvement national algérien allaient vers la signature des accords d'Evian. Ses cibles en Algérie furent la population civile musulmane, les militants nationalistes, le Parti communiste algérien et tous les Européens soupçonnés d'œuvrer pour l'indépendance. Les ordres de Salan étaient, à cet égard, fort précis : « Abattre toute personne soupçonnée de sympathie à l'égard du FLN. » En métropole, avec la même philosophie, l'OAS s'attaqua aux hommes politiques, aux journalistes et aux intellectuels qui la combattaient.

Les trois mille attentats du mouvement firent des centaines de victimes. Lors de son procès en mai 1962, Salan n'hésitait pourtant pas à tirer gloire de ce bilan sordide, en affirmant : « Je ne regrette rien. » Une phrase que les dignitaires hitlériens avaient prononcée avant lui, à propos de leurs propres forfaits.

Pour briser l'OAS, le régime eut recours aux réseaux de barbouzes et de truands que

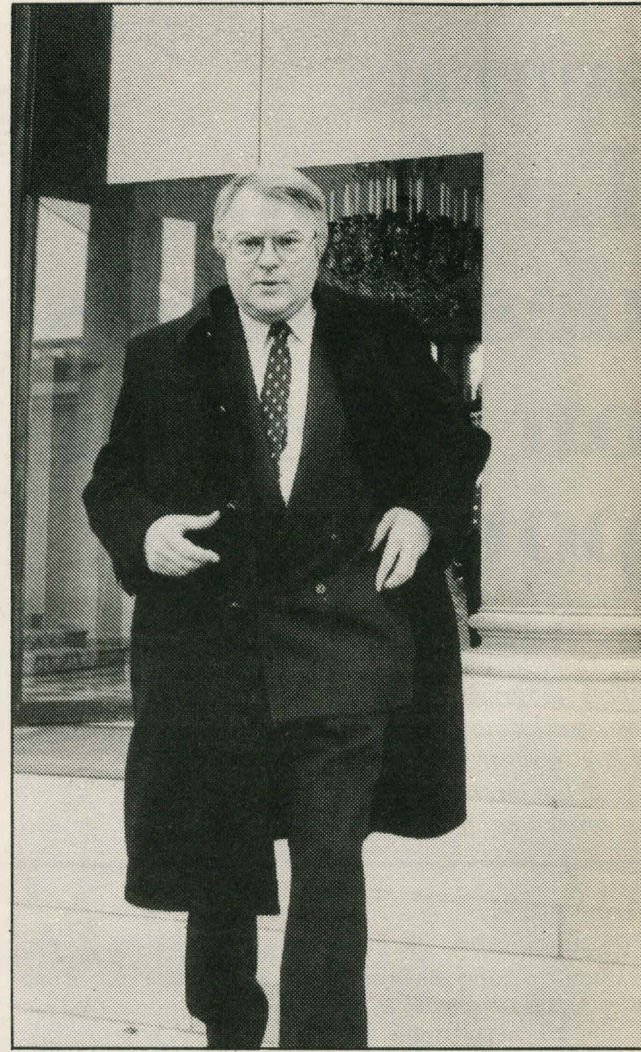
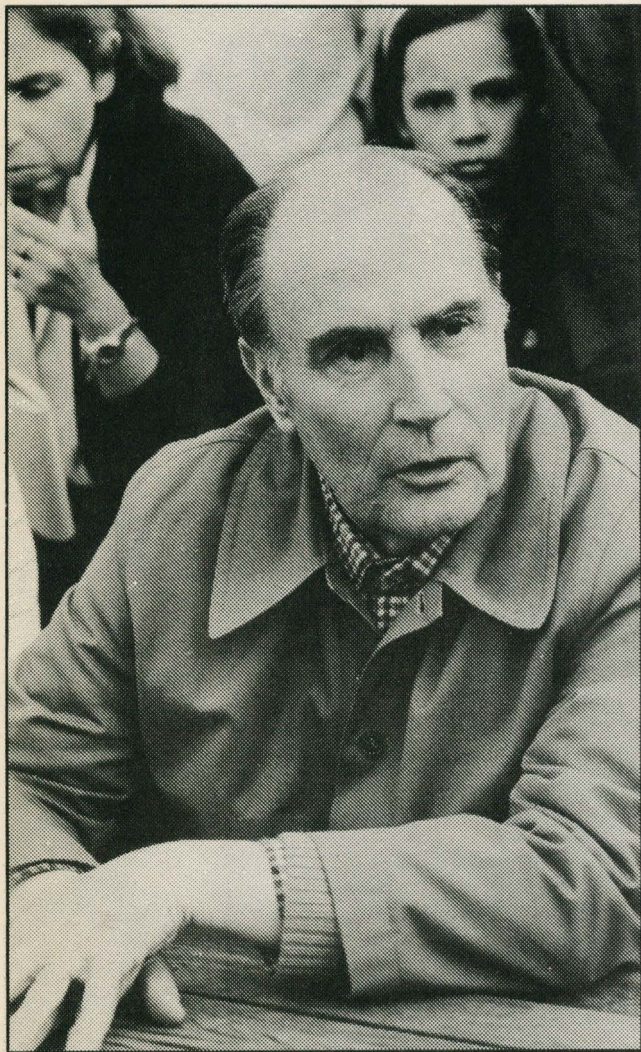
les gaullistes avaient patiemment mis en place depuis la fondation du RPF en 1947. Le contre-terrorisme de ces derniers fut facilité par les faiblesses mêmes de l'organisation clandestine, à commencer par son manque de cohésion politique. L'un de ses leaders, Alex Nicol, écrit par exemple dans des mémoires : « En réalité, il n'y avait aucune cohésion entre ces individus venus d'horizons très différents, aucune unité de pensée, exception faite du credo : Algérie française (3). » Et sa fuite en avant terroriste finit par isoler l'OAS de sa base de masse parmi les « pieds noirs ». « L'absence de participation populaire surtout fut déterminante », constate de même Alex Nicol. Fin 1962, des activistes de la guerre d'Algérie il ne restait plus que des groupes déstructurés, des individus isolés.

La bourgeoisie pardonna vite à ses brebis égarées. D'autant plus vite qu'après quelques années d'apathie, la classe ouvrière reprit l'initiative. Dès décembre 1963, deux cents nervis OAS furent graciés. De 1964 à 1968, l'amnistie toucha 4 500 assassins, parmi lesquels Zeller, Challe et Jouhaud. Et au plus fort du mouvement de Mai 68, les dernières grâces mirent un point final à ce « grand pardon », permettant à Salan de recouvrer la liberté. Georges Pompidou en résumait fort bien les objectifs : « A l'heure actuelle, nous faisons appel à tous ceux qui ne veulent pas du communisme totalitaire. »

Le paradoxe aura voulu que ce soit un président élu avec les voix des travailleurs qui finisse le travail en réintégrant le chef de l'OAS dans l'armée. « Il appartient à la Nation, au bout de vingt ans, de pardonner », expliquait François Mitterrand en 1982. Il est des actes symboliques qui éclairent toute une politique.

Christian Picquet

1. *Défense de l'Occident*, août-septembre 1958.
2. L'OAS obtint l'appui de personnalités de premier plan comme Georges Bidault, Jacques Soustelle, Bernard Lafay et de bien d'autres qui se retrouvent aujourd'hui dans les états-majors de la droite.
3. *La Bataille de l'OAS*, éditions les Sept Couleurs, 1963.



Ils n'ont rien compris

« Je ne change pas. Mais je prends de plus en plus en compte les millions de Français qui pensent autrement. » Ainsi, François Mitterrand a-t-il résumé l'état de sa politique aujourd'hui lors de son voyage en Auvergne les 5 et 6 juillet derniers. « On subit et il y en a marre de subir. On ne se laissera pas faire », lui a déclaré un travailleur d'Aurillac.

Au moment où, paraît-il, Mauroy et Mitterrand « contre-attaquent » face à la droite, le voyage en Auvergne a donné le pitoyable spectacle de l'échec. Le Premier ministre s'était contenté, il y a quelques jours, devant l'abandon massif de l'électorat de gauche, d'affirmer qu'il « continuait la même politique »... Mitterrand, s'efforçant de parler un ton plus haut, trouve tout au moins une bonne formule : ces croisés criant si fort « liberté » défendent en réalité leurs privilèges.

Mais les cris, devant la mairie de Montluçon, ne venaient pas des « privilégiés » : « Vive Mitterrand », entendait-on, contre la droite. Mais aussi bien autre chose... Car avoir classé cette ville, comme quatorze autres en France, « pôle de conversion » ne règle pas ses problèmes ! Un délégué CGT rappelait donc que « la grande espérance attendue en mai 1981, c'était en finir avec la casse du chômage ». Un autre, de la CFDT, soulignait que « des promesses ont été faites mais non tenues ». « Du boulot Mitterrand, du boulot ; les trente-cinq heures ; on veut du travail. Moins de bla-bla : du travail. Je suis au chômage depuis trois ans. » Cette voix anonyme, résumait bien l'impression dominante aujourd'hui.

« Mais qu'est-ce qu'ils foutent ? » demandent en effet les plus modérés. « Ils nous mènent à la catastrophe » répondent d'autres travailleurs, de plus en plus nombreux. Et ce ne sont pas les mesures annoncées ou les « gestes » de ce voyage qui les feront changer de point de vue.

Côté symboles, on était servi, en effet. Quarante minutes et une poignée de main pour l'ex-président Giscard. Des congratulations avec le grand patron François Michelin. Et l'annonce que les promesses

faites au patronat quant à l'allègement des charges « seront tenues » cet automne. Moins largement que ce que le patronat voulait, publiquement, espérer... Mais « dans le bon sens » souhaité par Yvon Gattaz.

Il n'est pire sourd...

Si nous reprenons les deux grandes préoccupations gouvernementales du moment — la « baisse des prélèvements obligatoires » et le « redressement de notre économie » —, les questions se précisent.

La « baisse des prélèvements obligatoires », décrétée urgente après que le président de la République ait consulté François Mitterrand, « devrait bénéficier autant aux ménages qu'aux entreprises » (Libération du 7 juillet). En fait, elle se traduit par des mesures lourdes pour les couches populaires : « freinage » des dépenses de santé (refus de la plupart des demandes de budget supplémentaire dans les hôpitaux, blocage des recrutements), retard pris par les pensions des retraités sur la hausse des prix, diminution des droits et des revenus des chômeurs. Ce sont là des « privilégiés » à sacrifier à « l'essor de la France » Monsieur le Président ?

Quand au « redressement de notre économie », il suffit de voir comment la presse patronale en parle... « Les résultats s'améliorent », titre l'Expansion du 6 juillet qui précise : « Production en hausse, toujours plus de destructions d'emplois que de créations, tour de vis sur les salaires, les profits se regonfleront. » Ce qui est « bon pour les entreprises » est-il vraiment bon « pour la France et les Français », Monsieur le Président ? Ce new style à la façon de De Gaulle

ne résiste pas à la lecture de la presse économique, ne fût-ce que la « une » d'un seul hebdomadaire des milieux d'affaires comme Investir du 7 juillet : « Tout n'est pas si noir », titre-t-il. Il précise : l'inflation diminue comme le pouvoir d'achat, le chômage augmente, certes, mais les investissements industriels augmentent (6 à 7 % en volume sur les cinq premiers mois, et sans doute 12 % sur l'année d'après l'INSEE).

Une belle vérité

En réalité, « l'année de la rigueur, 1983, a été celle d'un retournement » (l'Expansion) pour la situation des entreprises. Une étude récente (1) en précise l'importance. « La part des salaires, explique-t-elle, a diminué (...) Le profit disponible pour financer l'in-

vestissement a augmenté. Ce sont ainsi 53 milliards qui ont été dégagés (...) A peine 13 milliards sont allés à l'investissement. » Le reste ? « La nécessaire reconstitution des marges et des capacités d'autofinancement », dirait un expert patronal. Bref, les profits, qui augmentent.

La vérité, la voilà : les profiteurs de toujours tirent profit de la situation grâce à la politique de la majorité actuelle. Et ces gens « qui pensent autrement » sont, de l'aveu même de Mitterrand, « de plus en plus écoutés », comme il le disait en Auvergne. Une voie qui mène à la catastrophe.

Pierre Rème

1. Voir Rouge du 6 juillet. On peut se procurer l'intégralité de ce document auprès des syndicats CGT et CFDT de l'INSEE : 18, bd Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14. Tél CGT : 540 07 02 ; tél CFDT : 540 07 03.

HAUSSE DES PRIX

Qui paye pour qui ?

Pour équilibrer le budget, il en faut qui paient la note ! Et une fois la décision prise, après les « arbitrages » entre ministres, on fabrique une explication.

Premier exemple : la hausse de 22 centimes du prix du litre d'essence. Son annonce par surprise ne correspond pas à la volonté de « lutter pour freiner la consommation d'énergie afin d'équilibrer la facture pétrolière »... En réalité, elle doit rapporter à l'Etat six milliards sur l'année et vient combler les pertes prévisibles dues à la disparition, ordonnée par les autorités de Bruxelles, de la taxe sur les tabacs. Celle-ci, rappelons-le, avait été instituée pour « aider » la Sécurité sociale à joindre les deux bouts à cause des conséquences du chômage.

Deuxième exemple : l'augmentation des tarifs du téléphone. A coup de dix centimes supplémentaires par unité, les « coups de fil » permettront de ramasser environ dix milliards de plus par an. Soit, pour simplifier, une grosse partie

des douze milliards d'allègement sur la taxe professionnelle, impôt payé par les patrons.

D'autres hausses suivront sans doute, durant l'été ou plus tard. A la SNCF, à l'EDF... Ce qui n'empêche pas le gouvernement de « donner la priorité à la baisse des prélèvements obligatoires ». Mais il ne s'agit pour lui que de ceux payés avant tout par le patronat.

Autrement dit : à chaque plein d'essence, à chaque « coup de fil », nous paierons un peu plus cher pour que les patrons puissent payer un peu moins d'impôts.

Cela ne va pas arranger l'indice des prix, surveillé par Jacques Delors. Mais ces charges-là n'entrent que pour peu ou pas du tout dans les frais industriels... Et par avance, il a veillé à casser l'indexation des salaires sur les prix. Voilà qui souligne, avec force, l'actualité des revendications de défense du pouvoir d'achat.

P. R.

35 HEURES

Le temps des patrons ou l'emploi pour tous

Après la grève des travailleurs de RFA pour les trente-cinq heures, quelques leçons méritent d'être résumées, pour nos propres luttes. Ce débat prendra toute son importance à la prochaine rentrée sociale.

Un premier constat tout d'abord, contradictoire : alors que les directions syndicales prétendaient que cet objectif devait être porté par une action au niveau de plusieurs pays en Europe, elles n'ont rien fait pour coordonner la mobilisation qui pourtant se préparait, en RFA, depuis une année (1). Il n'en ressort pas moins que les trente-cinq heures sont bel et bien une revendication commune à la plupart des travailleurs en Europe.

Un deuxième constat, inquiétant : la France, la RFA, et l'Angleterre sont menacées par un taux de chômage qui se situe entre 15 %, et 20 % « à l'horizon 1990 » (2). En effet, les investissements productifs, presque arrêtés depuis 1976, suppriment beaucoup d'emplois, dès qu'ils reprennent par le simple jeu de la modernisation et même une production très légèrement augmentée.

Cet argument a été au centre de la campagne en faveur des trente-cinq heures développée par l'IG-Metall pour préparer la grève. Y était ajoutée la démonstration que « les profits d'aujourd'hui » ne créent pas « les emplois de demain », à l'inverse du théorème défendu par Helmut Schmidt du temps où il était chancelier. Pour notre propre pays, la démonstration est amplement faite par ce qui s'est passé durant les dernières années de Giscard et depuis 1981 (voir page 3 les données pour 1983).

Comme le rappelle Maxime Durant dans *Critique communiste* de juillet 1984, « le nombre total d'heures travaillées au niveau de la société, donc le niveau poten-

tiel d'emplois, ne dépend pas des besoins sociaux en matière de consommation, de services, de logements, mais des perspectives de profits ». Un exemple a encore été donné par François Mitterrand. Il explique en effet, dans *Hommes et liberté* n° 33, numéro spécial sur les femmes, que, à l'inverse de ce qu'il avait pris comme engagement, « la création de 300 000 places de crèches » sera « étalée » très loin dans le temps. « Les crèches, dit-il pour se justifier, coûtent très cher à construire puis à gérer. » Or, dans le même temps, « le bâtiment va mal », comme disent tous les représentants de cette branche d'activité. Alors que cette activité ne dépend presque pas des échanges extérieurs. Leur rôle pour faciliter le droit des femmes à l'emploi demeure décisif pourtant ; mais les représentants du capital ont d'autres « priorités »...

Cet exemple, comme bien d'autres, permet de comprendre à partir de quoi il serait nécessaire de repenser les buts et par conséquent les normes de production. Mais cela demande de défendre, par la mobilisation de masse dans l'unité, l'emploi pour tous et toutes, les trente-cinq heures avec maintien de tous les acquis. A l'opposé, le patronat, en RFA comme en France, cherche des solutions rentables pour lui : « flexibilité » du temps de travail ; temps partiel imposé, baptisé « temps choisi ». Une alternative que résume fort bien Maxime Durant : « unification des forces ou dispersion dans l'impasse du "temps choisi", tel est l'enjeu du débat sur les trente-cinq heures ». Un débat qui sera

brûlant à la prochaine rentrée sociale. La négociation entre les directions syndicales et le CNPF (3), commencée depuis quelques semaines et qui se poursuivra toujours à froid en septembre-octobre, ne peut qu'y faire obstacle.

Pierre Rèmo

1. Voir l'interview de Jacob Moneta dans *Critique communiste* n° 31.

2. Voir le rapport du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), 9, rue Georges-Pitard, 75 015 Paris.

3. Voir *Rouge* du 29 juin.



Les trente-cinq heures contre Gattaz et le CNPF.

CNPF

Donnez vos acquis, nous ferons le reste

Bluff patronal ? Un fait est certain : le CNPF prétend possible de créer 471 000 emplois en dix-huit mois, dont 400 000 emplois sur un an. Il ouvre ce coup de poker en posant ses exigences : la suppression de l'autorisation administrative de licencier...

« Sachant la résistance des syndicats pour tout ce qui touche aux droits acquis », explique le président du CNPF, il propose la suppression de l'autorisation administrative de licencier « seulement (sic !) pour les entreprises qui créeraient de nouveaux emplois, des emplois supplémentaires ». Modération ? Voire ! Simple habileté pour présenter une sorte de chantage au gouvernement et aux directions syndicales.

« Les salariés nouvellement embauchés, souligne Yvon Gattaz, auraient, à qualification égale, les mêmes salaires, les mêmes responsabilités, les mêmes conditions de travail, les mêmes chances de promotion que les autres salariés de l'entreprise. Ils auraient, pour l'essentiel, les mêmes droits et les mêmes garanties. (...) Une seule différence : la suppression de l'autorisation administrative de licencier ». On imagine déjà la suite : vaut-il mieux être chômeur qu'embauché sous ce type de contrat ? Et on voit d'avance « l'embarras » des directions syndicales... N'est-ce pas l'argument

qu'elles ont employé pour moraliser les emplois intérimaires au lieu de lutter pour interdire cette forme d'emploi précaire ? Et n'ont-elles pas laissé se développer les « contrats à durée déterminée », qui aujourd'hui concernent environ deux millions de salariés ?

Au fond, que sont ces « emplois nouveaux à contraintes allégées » ? Des contrats à durée déterminée dont la date de fin demeurerait indéterminée, liée à l'état du marché, à l'état des commandes.

Pour réaliser ce plan d'embauche, le CNPF énonce « trois conditions préalables » (*Investir* du 9 juillet). « La suppression de l'autorisation administrative en cas de licenciement économique » : aujourd'hui, elle est largement accordée (dans plus de 90 % des cas) et sans délai pour les plus petites entreprises. Cela fait apparaître la demande du CNPF comme avant tout d'ordre psychologique. — symbolique d'un rapport de forces — : ce sont les entreprises de un à cinq salariés, où l'autorisation de licencier est la moins pesante,

qui seraient prêtes, selon Yvon Gattaz à « créer » le plus d'emplois « nouveaux »¹. Sans doute les patrons veulent-ils diminuer la pression pesant sur eux quand ils licencient ; mais cela relève moins des définitions législatives que de la conception socialement dominante du salariat.

Japonisation

Ainsi, en se montrant apparemment « constructif » le CNPF introduit, à plus long terme, une nouvelle définition du salariat : le contrat d'embauche dans les petites entreprises serait plus proche de celui qui existe au Japon ou aux USA dans des entreprises équivalentes. C'est donc une façon d'accroître encore la diversité des statuts dans la classe ouvrière.

Les deux autres « préalables » doivent aussi être cités. D'une part, « la suppression des effets de seuil » : pour ne pas subir les obligations sociales qui y sont liées, le CNPF suggère de ne plus comptabiliser les « emplois nouveaux » s'ils entraînent un changement de « seuil » (au-dessus de dix ou de cinquante). Cela vaut autant pour les obligations fiscales que financières et... sociales. Car, pour ces messieurs, les droits syndicaux coûtent largement aussi cher que les charges sociales, n'est-ce pas ?

Par ailleurs, le CNPF détaille ce qu'il souhaite sous

le terme de « suppression des taxes parafiscales » : taxe logement (0,9 %), taxe de formation professionnelle (1,1 %), taxe d'apprentissage (0,6 %) et taxe sur les transports. Au total, elles représentent 5 % des charges patronales payées sur un salaire. Le tableau ci-contre, fourni par le CNPF, montre comment les « allègements » demandés seraient une incitation à « créer des emplois ».

On notera que la mesure la plus symbolique, la suppression de l'autorisation administrative de licencier, est celle qui, selon le CNPF, créerait le plus d'emplois. Cela, en fait, ne nous renseigne pas beaucoup sur les possibilités de créer des emplois. Comme le dit *l'Expansion* du 6 juillet, la reprise des investissements n'est que peu probable « car l'attentisme peut l'emporter chez les chefs d'entreprise d'ici à mars 1986 »... En revanche, la proposition du CNPF nous renseigne parfaitement sur les acquis ouvriers dont il souhaite que l'actuelle majorité débarrasse le patronat². Et, à ce titre, le maintien d'un calendrier de négociations à froid entre les syndicats et le CNPF sur l'adaptation du droit et de la durée du temps de travail fait courir de grands dangers. Sur ce point comme sur bien d'autres, attention au rendez-vous de septembre !

Le tableau des créations d'emplois annoncées par le CNPF si.

TAILLE DE L'ENTREPRISE (NOMBRE DE SALARIÉS)	Suppression de l'autorisation administrative de licenciement économique	Suppression de l'effet de seuils à 10 et 50 salariés	Suppression des taxes parafiscales (logement, formation, transport)
1 à 5	146.000		
6 à 9	23.000	58.000	21.000
10 à 19	60.000		
20 à 49	43.000	25.000	
50 et plus	95.000		
TOTAL	367.000	83.000	21.000

UNDER FIRE

A la fois manipulé et manipulateur

Voilà assurément le meilleur film du trimestre ! Un thriller ancré dans la réalité politique du moment, et l'un des films les plus lucides sur le journalisme et le monde qu'il arpente.

Déjà l'année dernière, le *Faussaire* de Volker Schlöndorff, et surtout *l'Année de tous les dangers* de Peter Weir, s'étaient souvenus que le journaliste restait en cette décennie de conflits larvés, de guerres locales et de montée révolutionnaire, l'un des derniers grands aventuriers du siècle !

Donc après Schlöndorff et Beyrouth, Weir et l'Indonésie, voici une poignée de reporters passant sans transition des savanes tchadiennes au Nicaragua de la fin 1979. Entre les gorilles de « Tacho » Somoza et les guérilleros du FSLN, ils se faufilent, apparemment neutres, en quête du scoop, de l'image choc ou du reportage d'ambiance que s'arracheront les médias occidentaux. Et puis, parce qu'un journaliste est d'abord un être humain capable de voir et s'émouvoir, l'objectivité va craquer comme un vernis trop frais, pour livrer l'émotion brute. Pour « une mort de trop », le photographe blindé va

successivement truquer une photo, refuser d'en faire une autre pourtant promise à la une des « news magazines », et finir par fuir, traqué par la Garde nationale, pour en avoir pris une de trop, celle du meurtre d'un journaliste américain par un militaire. Ce dernier épisode est inspiré d'un fait réel, filmé alors par une équipe de télévision US, de même que l'épisode du jeune guérillero, fan de base-ball et lanceur de grenades, ou pas mal d'autres qui parsèment le film et lui procurent ce parfum infailible d'authenticité. D'ailleurs, deux journalistes qui ont couvert la révolution nicaraguayenne ont servi de conseillers techniques pour le film.

Comme le notait Marion Vidal dans un récent article de *Télérama* : (« Reporter : le cliché est devenu flou »), *Under Fire* est l'aboutissement de toutes les questions se rapportant à l'exercice de cette profession. Il fait le point sur une profession, l'engagement qu'elle suppo-

se, la morale qui la régit et la crise qu'elle traverse. Il nous décrit le reporter comme à la fois manipulé et manipulateur. Il nous dit que « l'image, ce document brut par excellence, peut être aussi trompeuse que l'écrit ou la parole ».

Et comment ne pas rapprocher ce film du procès qui vient de se conclure cette semaine par la condamnation du *Figaro Magazine* qui avait falsifié une photo montrant des membres de la Croix-Rouge brûlant des cadavres de civils tués par la Garde nationale de Somoza en 1979, pour en faire un « document » voulant montrer les sandinistes brûlant vifs des Indiens Miskitos !... Le critique cinématographique du *Figaro* qui a écrit « Ce film est un chef-d'œuvre » ne savait pas à quel point il avait raison !...

Courrez vite voir *Under Fire* de Roger Spottiswoode (qui fut l'assistant de Karel Reisz pour *les Guerriers de l'enfer*) ! Pour la force de la démonstration ; pour la classe de fabuleux comédiens (Joanna Cassidy, Gene Hackman, Ed Harris et surtout ce fabuleux Dieu anglo-saxon qu'est Nick Nolte !) et aussi pour la très belle musique de Jerry Goldsmith.

Michel Laszlo



Nick Nolte et Joanna Cassidy dans « Under Fire ».



Reprises

Il y a quelque chose de militaire dans le déferlement estival des « grandes reprises ». Juin avait joué les avant-premières avec *le Jour le plus long* qui, festivités obligent, donnait ce ton stratégique au retour périodique des grosses machines. *Les Dix Commandements* obéit à ce type de logique aussi bien dans sa mise en scène que dans son impact public. Le passage de la mer Rouge n'est-il pas d'ailleurs une sorte de débarquement à l'envers ? *La Fille de Ryan* est d'ambition et de propos plus modestes et, s'agissant de David Lean (*Lawrence d'Arabie*, *le Pont de la rivière Kwai*) ce serait presque de l'intimisme : la passion amoureuse et le super-panavision font bon ménage, grâce aussi à l'Ir-

lande et à Robert Mitchum. Quant à *West Side Story*, on ira défouler devant ce show toujours jeune la haine que nous inspirent tous les *Break Street* et autres *Footloose*.

Faire un film sur la paranoïa ne se portait pas aussi bien en 1952 qu'aujourd'hui. *El* tomba un peu à plat. Bunuel était trop rude pour l'imaginaire cinématographique qui dominait alors. Cette histoire de mari malade ment jaloux où Lacan voyait une grande vérité est aussi une comédie bourgeoise des plus perverses. Un chef-d'œuvre dans l'art savant du dynamitage social et moral. Une pure jouissance destructive. *La Déesse* de Satyajit Ray n'était sorti que quelques jours il y a

une dizaine d'années (dit-on !). On en a fait du chemin. Ray y est égal à ses ambitions de toujours : décrire par touches successives ce moment de la société indienne où elles basculent de la tradition dans la « modernité ». Décrire le maillon parfois le plus faible, parfois le plus fort de ces évolutions, la femme indienne dont Ray est le portraitiste passionné et lucide.

L'Inde qui dans *le Fleuve* ne sert à Renoir qu'à conter sa propre fable entre un lapin qui tire du côté d'*Alice au pays des merveilles* et un cobra sorti tout droit de l'Inde fabuleuse. La vie coloniale d'une famille anglaise rose bonbon, bonbon acidulé, bonbon amer.

Piotr Gourmandisch



● **Dimanche** 20 h 35 (TF 1), *la Marseillaise* de Jean Renoir. Son meilleur film et le seul film français intéres-

sant (si l'on excepte l'adaptation filmée de la pièce d'A. Mouchkine *1789*) sur les journées révolution-

naires de juillet 1789. (Le ton cocardier est très « PCF version 1936 »).

22 h 30, *Nick Carter, master detective* ce moyen-métrage (57 mn) témoigne du talent de Jacques Tourneur, alors au début de sa carrière américaine.

● **Lundi** 20 h 35 (TF 1), *Opération V 2* de Boris Sagal avec D. MacCallum... Pas vu.

● **Mardi** 20 h 35, le choix entre *Du rififi chez les hom-*

mes de Jules Dassin avec J. Servais (moyen...) sur TF 1 ; *The Painted Hills* de H-F. Kress avec Lassie (ouah-ouah !) sur FR 3 et à 22 h 10 (TF 1) un excellent film des frères Paolo et Vittorio Taviani, *le Pré*, avec M. Placido.

● **Mercredi** 22 h 05 (FR 3) *Deux lions au soleil* de Claude Farraldo avec J.-F. Stevenin et J.-P. Sentier. Film très sympa et personnel, comme tous ceux de Faral-

do d'ailleurs ! Les deux comédiens sont prodigieux, et, (hasard ?) ont tous deux depuis, réalisé leur premier long métrage.

● **Judi** 21 h 35 (TF 1), *l'Espagnol* de Jean Prat d'après le roman de Bernard Clavel (1^{re} partie). Reprise justifiée de cet excellent téléfilm, le dernier tourné par J.-C. Rolland qui devait se suicider quelques mois plus tard.

● **Vendredi** 21 h 30 (FR 3),

premier des six épisodes de la super-production télé de FR 3 *Mazarin* avec F. Périer et des centaines d'autres comédiens.

23 h (A 2), *le Mois le plus beau* de Guy Blanc avec G. Gèret et M. Galabru. Je dis suffisamment de vacheries sur le compte de C.-J. Philippe pour que je n'en rajoute pas aujourd'hui... et pourtant ça me démange encore... !

Michel Laszlo

POLOGNE

Le procès de la classe ouvrière

Septembre 1976

L'acte de naissance du KOR

La protestation des ouvriers contre l'augmentation des prix reflète l'attitude de la population toute entière ; elle a entraîné des poursuites brutales. A Ursus, à Radom et dans d'autres villes de Pologne, on a battu, frappé à coups de pied, emprisonné les manifestants. Des licenciements ont été pratiqués sur une grande échelle. (...)

Les tribunaux ont jugé sans preuves ; on a licencié des gens au mépris des dispositions du Code du travail. On n'a pas reculé devant l'usage de la force pour extorquer des aveux. (...)

Les victimes de la répression actuelle ne peuvent compter sur aucune aide ou défense de la part des organismes, dont ce devrait être la tâche, par exemple les syndicats, dont le rôle est lamentable. (...)

Dans cette situation, c'est la population, au service de laquelle les personnes victimes de la répression se sont exposées, qui doit assumer ce rôle. (...)

C'est pourquoi les soussignés décident de constituer le *Comité de défense des ouvriers*, afin de prendre l'initiative de toutes les formes de défense et de soutien. Un soutien juridique, financier et médical est indispensable. Des informations complètes sur la répression ne sont pas moins indispensables. (...)

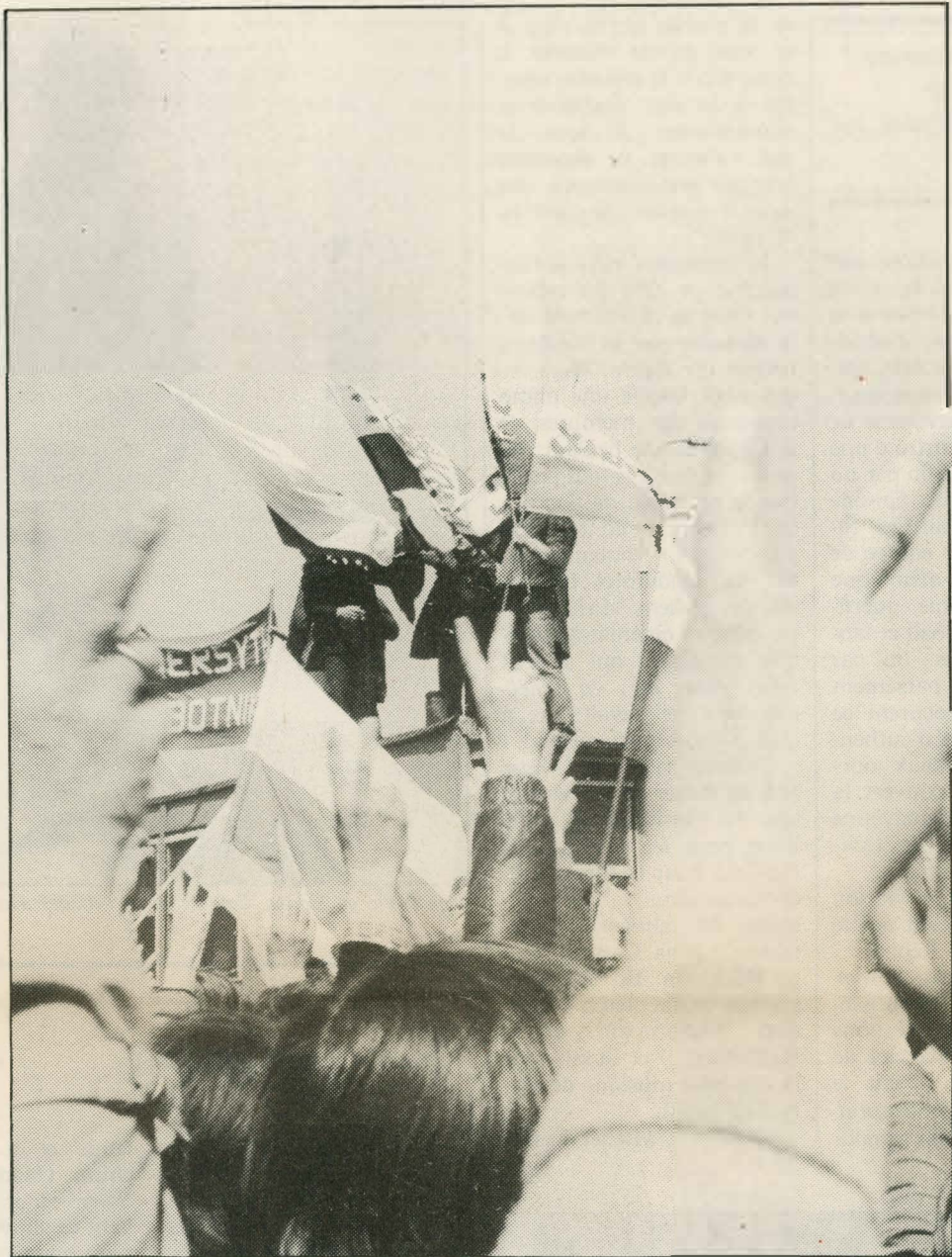
Le comité demande l'amnistie des condamnés et des personnes arrêtées, la réintégration immédiate dans leur emploi de toutes les victimes de la répression. (...)

Le 23 septembre 1976

Le KOR défendait les ouvriers, les ouvriers défendent le KOR

Appel de Solidarnosc clandestin de l'usine d'Ursus

Le procès des fondateurs du KOR et celui des dirigeants de Solidarnosc s'ouvrira bientôt. L'acte d'accusation formulé contre eux est aussi un acte d'accusation contre le syndicat dans son ensemble et contre toutes les organisations indépendantes, est une gifle contre l'idée de solidarité et contre le patriotisme. Les travailleurs des *Ateliers mécaniques Ursus* ont une raison toute particulière de manifester leur indignation. Car c'est en défense de nous, dans la lutte pour la dignité des « aventuriers » dénigrés et persécutés, que le KOR a été fondé. Nombreux sont ceux d'entre nous qui ont alors reçu une aide matérielle et juridique. C'est à l'initiative du KOR que se sont créés les premiers syndicats indépendants qui ont conduit en août à la création de Solidarnosc.



Le 13 juillet s'ouvrira à Varsovie le procès de quatre militants du Comité de défense des ouvriers-KOR (transformé en octobre 1977 en « Comité d'autodéfense sociale »). Jacek Kuron, Adam Michnik, Zbigniew Romaszewski et Henryk Wujec, accusés d'avoir préparé le renversement par la force du régime polonais, risquent de un à dix ans de prison. Ce procès est celui de toute activité ouvrière indépendante, comme le montre clairement l'acte d'accusation. C'est aussi un acte de vengeance des bureaucrates, contre ceux qui les ont empêchés de réprimer dans le silence les grévistes de juin 1976, qui ont aidé à l'émergence du mouvement ouvrier polonais, qui ont su à des moments cruciaux de l'histoire récente de la Pologne indiquer les objectifs et les formes de lutte qui ont permis finalement la naissance de Solidarnosc en 1980.

Durant ses cinq ans d'activité, le KOR a publié et suscité une masse d'articles, de témoignages, de manifestes. Nous avons choisi de présenter ci-dessous des extraits de deux d'entre eux, particulièrement significatifs de l'activité du KOR : la déclaration de fondation du comité en septembre 1976, la « Charte des droits des travailleurs » signée par plus d'un millier de travailleurs à partir de septembre 1979, premier programme d'un mouvement ouvrier indépendant en formation. Ces déclarations ont été retenues par l'accusation en tant que pièces à conviction pour le procès. Elles qualifient ainsi non seulement les accusés, mais aussi les accusateurs... Le dernier document enfin, est un appel, largement diffusé à Ursus dès octobre dernier, lorsque le régime avait confirmé son intention de juger les militants du KOR.

Cyril Smuga

Soyons honnêtes et solidaires au moment où le régime militaire et partisan tente de criminaliser ceux qui ont sacrifié leur savoir, leur carrière professionnelle, leur tranquillité familiale et leur liberté à la cause ouvrière. Arrachés à la vie active durant leur sommeil le 13 décembre 1981, ils ont été arrêtés. Ils n'ont pas bénéficié de l'amnistie ; même cette légalité limitée dictée par

le décret sur l'état de guerre ne leur profita pas. (...)

Tous cependant subissent leur sort dignement et patiemment. Ils n'imploront pas la grâce, ne crient pas leur faute à la télévision, ne profitent pas de la possibilité de partir à l'étranger (...)

Solidarnosc des Ateliers
mécaniques Ursus

Juillet 1979

La charte des droits des travailleurs

(...) Nous pensons qu'une solution, même partielle, de certains problèmes est possible dès maintenant :

— *Les salaires* : exiger l'instauration d'un salaire minimum, l'échelle mobile, la suppression des inégalités de revenus les plus criantes, le versement intégral des salaires indépendamment des arrêts de travail ou des changements de normes, l'égalisation des salaires des ouvriers travaillant dans des conditions analogues dans différentes branches, etc.

— *Le temps de travail* : protester contre les heures supplémentaires obligatoires et contre le travail « volontaire » imposé, exiger les dimanches et les jours fériés libres pour les mineurs, les samedis libres généralisés, la semaine des quarante heures sans diminution de salaire (...)

— *Les privilèges* : la notation et la carrière d'un travailleur ne sauraient dépendre de son appartenance au parti ni de ses opinions politiques ou autres ; la distribution des biens tels qu'appartements, séjours dans les maisons de repos, etc., doit être publique ; les privilèges des groupes liés au pouvoir (...) doivent être supprimés. (...)

SOLIDARNOSC

Nous sommes persuadés que la réalisation de ces revendications dépend de notre propre attitude. Les grandes luttes de 1956, 1970, 1976 ainsi que les innombrables grèves sont là pour prouver que les ouvriers sont capables d'arracher des concessions au pouvoir (...). Il faut trouver et adopter des méthodes de lutte efficaces. Il n'en manque pas :

— *Les grèves* : elles sont une arme incontestable, qui n'est pourtant efficace qu'à court terme. Pour préserver leurs acquis, il est nécessaire d'élire des délégués qui veilleront à la réalisation des revendications. (...)

— *Les syndicats ouvriers* : (...) il faut exiger qu'ils défendent les intérêts des travailleurs, il faut profiter de leurs réunions pour formuler les revendications et soulever le débat, il faut élire dans leurs instances des personnes capables d'agir pour la défense des ouvriers.

— *Les groupes ouvriers* : pour que notre activité dépasse les interventions ponctuelles et dispersées, il est nécessaire de constituer des groupes ouvriers permanents (...). Le moment venu, ils se constitueront en comités ouvriers indépendants.

— *Les syndicats libres* : là où le milieu ouvrier est suffisamment solidaire, mobilisé et capable de défendre ses représentants contre la répression, il faut constituer des comités de syndicats libres. L'expérience des travailleurs occidentaux montre que c'est là le moyen le plus efficace pour défendre ses intérêts. Seuls les syndicats jouissant du soutien des ouvriers pourront représenter une force capable de s'opposer au pouvoir et de lui imposer des négociations sur un pied d'égalité. (...)

18 juillet 1979
« Robotnik » n° 35